

## Février 2025 : Article – Les Noirs au temps de Louis XVI : figures célèbres et condition noire

Depuis **1976** aux États-Unis d'Amérique et seulement depuis **2018** en France, le mois de février est le **Mois de l'Histoire Noire**. À cette occasion, l'*Association Louis XVI* a tenu à vous partager quelques informations relatives à des figures Noires sous le règne de Louis XVI, dont le règne fut déterminant pour l'émancipation progressive des Noirs et des esclaves.

Cet article n'a pas pour objectif de raconter dans le détail la place et la condition des Noirs en France au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup>, mais plutôt de s'intéresser à quelques particularités de la vie des Noirs en France à travers l'étude de divers personnages ayant vécu à l'époque du Roi Louis XVI : entre autres, Zamor, le chevalier de Saint-George et le général Alexandre Dumas.

En France, en Angleterre et dans d'autres pays européens, il existait des domestiques Noirs, mais ils et elles ne sont en rien des esclaves. Pour rappel, l'esclavage est illégal sur le territoire français, depuis l'Édit du **3 juillet 1315** promulgué par le Roi Louis X « le Hutin », dont le texte précise « tout esclave sur le sol français devient libre ». En **1642**, l'esclavage dans les colonies françaises est établi, mais prendra son essor sous le règne de **Louis XIV**, qui réglemente les conditions des esclaves par l'Édit de mars **1685** (surnommé *Code Noir* vers 1718). Contrairement à ce qui a pu être dit, le Code Noir visait à protéger les esclaves<sup>2</sup>.



De gauche à droite : *Jeune Nègre tenant un arc*, par Hyacinthe Rigaud (1697) ; *Mademoiselle de Clermont en sultane* par Jean-Marc Nattier (1733) ; *Madame de Pompadour en sultane*, par Carl Van Loo (1742)

Au XVIII<sup>ème</sup> siècles, plusieurs termes existent pour parler des personnes Noires : on dit « **les Noirs** », mais on emploie aussi « **nègre** » (« **négresse** » au féminin), dérivé du mot « *negro* » (« noir » en espagnol) invariablement pour les esclaves ou les Noirs libres. Le mot n'a alors pas sa connotation raciste qu'il acquerra au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle. On peut dire aussi « **gens de couleurs** ». Pour les rares Noirs d'origine nobles, le terme « **Américain** » est employé, pour évoquer une origine géographique qui confère un certain exotisme à la personne concerné. Les mots « **mulâtre** » / « **mulâtresse** » qualifient les « **métis** » (également employé),

<sup>1</sup> <https://echosdeslumieres.home.blog/2020/12/10/la-condition-noire-dans-la-france-metropolitaine-du-xviiieme-siecle/>

<sup>2</sup> « Les dimanches et fêtes chrétiennes seront obligatoirement chômés ; une nourriture suffisante est exigée, de même pour l'habillement ; interdiction de séparer les époux et les enfants lors d'une vente ; la torture est interdite ; les abus sexuels interdits ; les maîtres ne peuvent tuer leurs esclaves ; et des limites sont fixées aux châtimens corporels (qui sont alors les mêmes qu'en métropole, comme pour toute personne non noble). »

enfants de parents à la couleur de peau différente. Rappelons que si les mariages entre un homme blanc et une femme noire sont tolérés, les unions d'une femme blanche avec un homme noir sont moins bien acceptées. Dans tous les cas, les enfants « métis » peuvent être inquiétés s'ils ne possèdent pas des papiers attestant de leur naissance (et du fait qu'ils ont un parent blanc). De nos jours, on privilégie dans les travaux historiques les termes « **eurafricain** », « **Européen d'Afrique** » mais surtout « **afrodescendant** » pour parler des personnes Noires vivant en Europe mais ayant des ancêtres d'origines africaines, et d'une personne « **biculturelle** » pour quelqu'un dont les parents sont de deux origines différentes.

Cet article est d'abord consacré à l'étude de quatre figures Noires (masculines) ayant vécu sous le règne de Louis XVI, puis quelques points relatifs à la condition noire seront abordés.

## I. Figures Noires du règne de Louis XVI

On connaît plusieurs personnes Noires qui vivaient à la Cour de Versailles sous le règne de Louis XVI. C'est le cas notamment des domestiques. Ils sont présents à la Cour de France depuis le règne de Louis XIV, et l'on sait que sa première épouse la Reine Marie-Thérèse d'Autriche avait à son service des personnes Noires. Les domestiques Noirs (surtout les pages et femmes de chambre) apparaissent sur plusieurs tableaux d'aristocrates (ci-dessus, Mademoiselle de Clermont<sup>3</sup> et Madame de Pompadour) entre le XVI<sup>ème</sup> et le début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, mais cette pratique disparaît progressivement en France sous le règne de Louis XVI.

### 1) La domesticité : Zamor, le « négriillon » de la Comtesse du Barry



*Portrait de Madame du Barry, son esclave noir Zamor lui apporte une tasse de café, par Jean-Baptiste André Gautier-Dagoty, 1772*

L'une des rares aristocrates qui continue à se faire portraiturer avec son « négriillon » est la Comtesse du Barry, dernière favorite de **Louis XV**. Elle éprouvait une affection sincère pour **Jean-Benoît Zamor**, un Siddi<sup>4</sup> originaire de Chittagong (Bengal). Né en 1762, il a été capturé par des esclavagistes anglais qui l'offrent à Louis XV, et lui-même en fait cadeau sa favorite.

Il lui servait de page, et est baptisé à l'église Notre-Dame de Versailles le 4 juillet 1772, ayant pour parrain **Louis-François-Joseph de Bourbon-Conti** (1734-1814), septième et dernier Prince de Conti. Dès lors, il est connu comme « *le nègre au service de Madame la Comtesse du Barry* », et son nom de baptême, Jean-Benoît Zamor, n'est évidemment pas son prénom de naissance.

<sup>3</sup> **Marie-Anne de Bourbon-Condé** est la cinquième des neuf enfants de Louis III de Bourbon-Condé et de Louise-Françoise (fille de Louis XIV et Athénaïs de Montespan). Elle épouse en 1719 son amant Louis II de Melun dont elle n'a pas d'enfants. En 1725, elle devient la première Surintendante de la Maison de la Reine Marie Leszcynska.

<sup>4</sup> Le peuple Siddi est originaire d'Afrique centrale, descend d'un peuple Bantou (locuteur d'une des 450 langues bantoues) qui s'est installé en Inde vers le VII<sup>ème</sup> siècle de notre ère pour fuir la traite arabo-musulmane.

En grandissant, Zamor s'éloigne d'elle, manipulé par des envieux qui ont cherché à nuire à la Comtesse du Barry. Ainsi, Zamor contribue au cambriolage du château de Louveciennes (résidence de Madame Du Barry), et est l'un des 15 témoins au procès de l'ancienne favorite au début du mois de décembre 1793. Lui-même sera plus tard incarcéré pour hébertisme (partisans du révolutionnaire **Jacques-René Hébert**) à la prison de la Bourbe en février 1794. Selon **Emmanuel de Waresquiel**, dernier biographe de Madame du Barry, Jean-Benoît Zamor aurait été libéré et serait mort dans le dénuement<sup>5</sup> assez tardivement, le 7 février 1820<sup>6</sup>. Sur le portrait de **Jean-Baptiste André Gautier-Dagoty**, le fait que Jeanne Bécu reçoit son jeune serviteur en tenue déshabillé s'inspire de l'érotisme que suscite les corps noirs, alors que Zamor est censé être un enfant (il a 10 ans lorsqu'est peint ce portrait) : ainsi, cette peinture reflète davantage le goût orientaliste de l'époque que la réalité.

Dans l'audiovisuel, Zamor apparaît dans *Marie-Antoinette* de **Sofia Coppola** (2005), où il sert à pointer du doigt le fait que Madame Du Barry est cruelle, car elle exploite un enfant Noir (ci-dessous, à gauche). On le voit aussi dans le *Secret d'Histoire* sur Jeanne du Barry. Inversement, dans le film *Jeanne du Barry* de et avec **Maiwenn** (2023), la réalisatrice présente Zamor comme le fils que Louis XV et Jeanne auraient pu avoir, puisqu'ils l'élèvent ensemble. Le personnage de Zamor sert aussi à dénoncer le (fictif) racisme de **Mesdames Tantes** : dans une scène, les filles de Louis XV humilient Zamor, mais la **Princesse Louise** (future carmélite) prend la défense du garçon, le considérant comme son égal. Il s'agit là davantage de réflexions du XXI<sup>ème</sup> siècle qu'une volonté de représenter fidèlement les mœurs du XVIII<sup>ème</sup> siècle.



Photo de gauche : Asia Argento en Comtesse du Barry dans *Marie-Antoinette* (2005).

Photo de droite : Johnny Depp (Louis XV), Maiwenn (Jeanne) et Ibrahim Yaffa (Zamor enfant) dans *Jeanne du Barry*.

D'ailleurs, et cela est intéressant pour l'*Association de Louis XVI*, la réalisatrice, qui a offert à son fils unique **Diego Le Fur** le rôle du **Dauphin**, met en scène l'ouverture d'esprit de Louis XVI : lorsque Zamor est offert à Jeanne Bécu, le Dauphin lui sert la main (photo ci-contre).

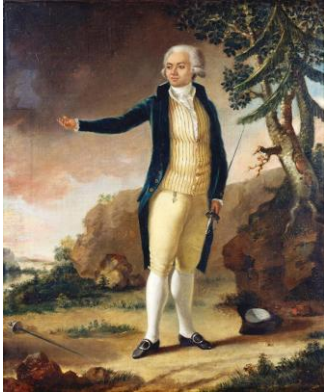


<sup>5</sup> « Il vivait dans une petite chambre sordide, réprouvé et haï de tout le voisinage. Il mourut en 1820. On jeta son corps à la fosse. », écrit Jacques Levron (*Madame du Barry ou la fin d'une courtisane*, Perrin, 1973, p. 319).

<sup>6</sup> WARESQUIEL Emmanuel de, *Jeanne du Barry. Une ambition au féminin*, France, Tallandier, 2023, 492 p., p. 429.

## 2) Les arts : le Chevalier de Saint-George, meilleur ami de Marie-Antoinette

**Joseph Bologne** de Saint-George naît le 25 décembre 1745 sur l'île de la Guadeloupe, qui était alors une colonie française des Caraïbes : il est le fils du planteur **George de Bologne**<sup>7</sup> (devenu gentilhomme de la chambre du Roi vers 1750) et de l'esclave **Anne** dite Nanon (âgée de 17 ans à la naissance de Joseph). Confié à une noble famille adoptive, les **La Boëssière**, il reçoit une éducation poussée en danse, musique, escrime. Cela lui vaudra de devenir une véritable célébrité en son temps, considéré comme le meilleur épéiste du royaume de France, rivalisant avec le sulfureux **Chevalier d'Éon**. Cela paraît incroyable, mais c'est pourtant vrai : sous le règne de Louis XVI, un noble Noir pouvait se battre en duel face à un noble travesti !



De gauche à droite : *Le Chevalier de Saint-George* par Alexandre-Auguste Robineau, 1787 ; *Monsieur de St George* par Mather Brown et William Ward (1788) ; *Assaut d'armes à Carlton House entre les chevaliers Saint George et d'Eon, 9 avril 1787*, d'Alexandre-Auguste Robineau (1797)

Vainqueur d'un concours dans le cadre d'un recrutement militaire, Joseph Bologne intègre en **1761** (âgé de 14 ans) l'un des corps de la maison militaire du Roi : les gendarmes de la garde du Roi<sup>8</sup>. Il est donc l'un des tout premier officier militaire Noir en France<sup>9</sup>.

Sous sa direction, le Concert des Amateurs (fondé à Paris en 1769, disparu en 1781) devient « le meilleur orchestre symphonique de Paris et peut-être d'Europe », comme le décrit *L'Almanach musical* en 1775. C'est probablement **la Marquise de Montesson**<sup>10</sup> qui le présente à son beau-fils le **Duc Louis-Philippe de Chartres** (futur Duc d'Orléans/Philippe-Égalité), qui devient son ami, et l'introduit à son tour auprès de **Marie-Antoinette**.

Cette dernière, dès son accession au trône en **1774**, fait de Saint-George son professeur de musique et, quelques années plus tard, le propose comme directeur de l'Opéra de Paris. Cette nomination, justifiée par les talents incontestables de Joseph Bologne, reconnu dans les cours européennes, se heurte aux préjugés raciaux de trois divas de l'époque, les sopranes **Sophie Arnould** et **Rosalie Levasseur** et la danseuse **Marie-Madeleine Guimard**. Elles adressent une pétition à la Reine Marie-Antoinette, déclarant que « leur honneur et la délicatesse de leur

<sup>7</sup> Petit-fils d'un protestant hollandais ayant lui-même des ascendants juifs. Pour venger le mépris suscité par les origines médiocres de son père, Joseph achètera le titre de Chevalier, le titre de noblesse le plus bas.

<sup>8</sup> Créée en 1609 par Henri IV pour protéger le futur Louis XIII, cette compagnie de 250 membres n'en contient que 60 sous le règne de Louis XVI par souci d'économie. Elle servait à protéger le Roi dans ses déplacements.

<sup>9</sup> On considère que le premier militaire Noir en France est le Prince **Aniaba d'Assini**, mousquetaire de Louis XIV.

<sup>10</sup> Charlotte-Jeanne Béraud de La Haye de Riou, **Marquise de Montesson** (1738-1806), salonnière et femme de lettre française. Agée de 19 ans, elle épouse le Marquis de Montesson qui en a 70. Veuve en 1769, elle obtient l'autorisation de Louis XVI en 1772 d'être épousé morganaquement par son amant le Duc **Louis-Philippe d'Orléans** (père du futur Philippe-Égalité). Elle n'est toute fois pas titrée Duchesse d'Orléans.

conscience ne leur permettraient jamais de se soumettre aux ordres d'un mulâtre ». Voulant étouffer le scandale, le Roi **Louis XVI** nomme le compositeur **Antoine Dauvergne** (1713-1797). Toutefois, le souverain se rendra aux représentations de son épouse dans son théâtre privé où Joseph Bologne de Saint-George s'occupe régulièrement de la composition de la musique. Des rumeurs circuleront sur une prétendue jalousie de Louis XVI envers l'amitié de son épouse pour le compositeur, mais cela relève davantage de la calomnie que de la réalité.

En revanche, l'amitié de Marie-Antoinette pour le Chevalier est indéniable : elle le surnommait « mon préféré en Amérique ». En **1787**, il écrit la *Symphonie n° 85* sous-titrée « La Reine », certainement en hommage à la souveraine<sup>11</sup>.

Ce qui est intéressant avec le Chevalier de Saint-George est que sa présence dans l'audiovisuel se répond avec l'évolution de l'historiographie. Ainsi, la présence du Chevalier de Saint-George dans le film *Marie-Antoinette* de Sofia Coppola a soulevé des questions : de nombreuses personnes ignoraient l'existence de ce personnage. Face à ces interrogations, des historiens ont publiés des biographies du Chevalier, à commencer par **Claude Ribbe** dont l'ouvrage a inspiré le docu-fiction *Le Chevalier de Saint-George*<sup>12</sup>, dans lequel il tient le rôle-titre et où la Reine Marie-Antoinette est incarnée par la claveciniste **Marie Van Rhijn**<sup>13</sup>. Récemment, la série *Marie-Antoinette* et le film *Chevalier* (2023) ont également mis en scène l'amitié entre Joseph Bologne et l'épouse de Louis XVI, avec toutefois des partis-pris différents.



De gauche à droite : Kirsten Dunst dans le film *Marie-Antoinette* de Sofia Coppola (2005),  
Yoli Fuller et Emilia Schüle dans la saison 1 de la série *Marie-Antoinette* (Canal+, 2022),  
Kelvin Harrison Jr. et Lucy Boynton dans le film *Chevalier* (Disney+, 2023)

### 3) L'armée : le général Alexandre Dumas, un dragon de la Reine

Le Comte **Thomas-Alexandre Davy de La Pailleterie** (1762-1806) est le fils « mulâtre » d'un noble colon, le Marquis **Alexandre-Antoine Davy de La Pailleterie**, et de l'esclave **Marie-Cessette Dumas**, capturée en Afrique (appartenant probablement à l'ethnie Fon ou Yoruba). Il est né à Saint-Domingue, future première République noire sous le nom de Haïti (à partir de 1791). Il est possible que les trois frères et sœurs de Thomas-Alexandre soient également nés de la relation entre le Marquis de La Pailleterie et son esclave Marie-Cessette. Cette dernière et ses enfants furent revendus vers 1774, à l'exception de Thomas-Alexandre, préféré de son père, qui le fit ramener dans son château de La Pailleterie (Belleville-en-Caux). Thomas-Alexandre fut également élevé chez la famille La Boëssière, ce qui lui permit de rencontrer l'un des très rares nobles Noir en France, Joseph Bologne de Saint-George.

<sup>11</sup> <https://lareinaadolecente.blogspot.com/2012/10/>

<sup>12</sup> *Le Chevalier de Saint-George* (2011) est un documentaire-fiction historique de 52 minutes (HD 16/9 Dolby 5.1), d'après un ouvrage de Claude Ribbe, *Mémoires du chevalier de Saint-George* (réédité par Ortheal).

<sup>13</sup> <http://www.orthéal.com/le-chevalier-de-saint-george/>

Celui-ci lui fit plus tard rencontrer la Reine Marie-Antoinette, et c'est sûrement pour cette raison que Thomas-Alexandre s'engagea dès juin **1786** dans « le bataillon des dragons de la Reine »<sup>14</sup> (sous le nom d'Alexandre Dumas, après avoir renié son propre père). Sa taille impressionnante (plus d'1 mètre 85) pour l'époque ainsi que sa puissante musculature lui valurent l'admiration de ses camarades, et cette popularité rejaillit sur la Reine Marie-Antoinette. Il n'est pas impossible que le fils du général Alexandre Dumas, le romancier **Alexandre Dumas**, ait entendu dans sa prime enfance des récits sur la Cour de Versailles. Ainsi, la figure de Marie-Antoinette lui a inspiré trois romans (*Le Chevalier de Maison-Rouge*, *Joseph Balsamo*, *L'Affaire du Collier*, *La Comtesse de Charny*) et une étude historique (*Louis XVI et la révolution ou Histoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette*, 1850-1851).

#### 4) L'adoption : Amilcar, le « fils » Noir de Louis XVI et Marie-Antoinette

C'est sans doute le point le plus subversif de cet article, mais, oui, Louis XVI et Marie-Antoinette ont bien eu un « fils » Noir. Il s'agit d'**Amilcar** (né en 1782), sûrement le nom donné par des esclavagistes qui le capturent et l'offrent au **Chevalier Stanislas Jean de Boufflers**, Marquis de Remiencourt et gouverneur de Gorée, île du Sénégal. Le Chevalier de Boufflers offre trois enfants Noirs à des proches, et réserve Amilcar pour le Roi et la Reine de France. Le couple royal reçoit le Gouverneur de Gorée en **1788** au Petit Trianon, où Amilcar leur est offert comme « *un cadeau* ». Les mœurs ont évolué : il n'est plus de bon ton de posséder un « négrillon », comme naguère la Comtesse du Barry avait Zamor. Le souverain et son épouse n'acceptent pas Amilcar comme un bien mais décident de l'adopter. Ils le confient à **Jean Muller** (domestique de la Reine) et son épouse : baptisé, l'enfant reçoit le prénom de son parrain, Jean. On ignore la fréquence des visites du couple royal à leur « fils » adoptif, ni si Amilcar fréquenta les autres enfants adoptifs de Louis XVI<sup>15</sup>.

Après l'exécution de la Reine, Amilcar est considéré comme orphelin. Le fait qu'il soit le « fils » des anciens souverains lui permet de devenir pupille de la Nation sur ordre de la Convention, qui admet que Louis XVI et Marie-Antoinette se sont bien occupés de l'enfant. Placé à l'école fondé par le **Duc de La Rochefoucauld** à Liancourt au printemps 1796, il meurt de maladie en mai, âgé de 14 ans. Oubliée par de nombreux historiens, la figure d'Amilcar permet de nuancer le portrait souvent caricatural de Louis XVI et Marie-Antoinette, et atteste de leur ouverture d'esprit et aussi de leur amour sincère des enfants.



Sur ce vase (1788) de **Jean-Pierre Thomire**, conservé au Château de Versailles, on reconnaît Louis XVI, son épouse, leurs trois enfants, et aussi Jean Amilcar à droite.

<sup>14</sup> Le 14 septembre 1673, un édit royal crée le service spécial de la Reine Marie-Thérèse : un régiment de dragons qui, en raison de son affectation particulière prend le nom de « dragons de la reine ». Ils se battent à pied et à cheval et sont stationnés dans des garnisons sur tout le territoire français. Il cesse d'être associé à la Reine en 1791.

<sup>15</sup> **François-Michel Gagné** (né en 1773), dit Armand, est adopté contre son gré par Marie-Antoinette en 1776. Ayant vécu au Château de Versailles, il se retourne contre sa famille adoptive durant la Révolution française : Armand « de Bourbon » rejoint l'armée révolutionnaire et meurt à la bataille de Jemappes (6 novembre 1792). La plus connue, **Ernestine Lambriquet** (1788-1813) est la fille d'un valet de chambre du Comte de Provence. Selon certains chercheurs, elle serait la fille biologique de Louis XVI et Marie-Philippine Noiret. Adoptée en 1788 par le couple royal, Ernestine vivait auprès de la famille royale en tant que compagne de jeu de Madame Royale. **Jeanne Louise Victoire**, dite Zoé (1787), est la fille d'un huissier du Château de Versailles. Adoptée en 1790 par Louis XVI et son épouse, Zoé devient la compagne de jeu de son frère adoptif le Dauphin Louis-Charles. En 1791, elle est confié à un couvent et l'on perd ensuite sa trace.

## II. Les Noirs dans la société française sous le règne de Louis XVI

En **1716**, le **Régent Philippe d'Orléans** accorda aux propriétaires le droit de faire venir leurs esclaves en France à condition de les éduquer et leur apprendre un métier. En cas de manquement, les esclaves étaient libérés et pouvaient être renvoyés aux colonies en tant qu'affranchis. En **1762**, un recensement de la ville de Paris fait état de 110 hommes noirs et 49 femmes noires ; à la fin des années 1770, il y a plus de **5000** Noirs en métropole française. En **1777** fut mise en place la « **Police des Noirs** », qui interdisait l'arrivée de Noirs ou de mulâtres.

Le Roi Louis XVI ainsi que son épouse la Reine Marie-Antoinette, et d'autres membres de la famille royale (de la jeune génération) étaient personnellement choqués que l'esclavage existe encore. Après **l'abolition du servage en 1779**, le Roi Louis XVI, sur les conseils de son ministre **Turgot** (en place entre 1774 et 1776) tenta de faire abolir l'esclavage, mais le « lobby » esclavagiste l'en dissuada pour des raisons économiques. Les esclavagistes pensaient à leurs propres intérêts, alors que le souverain avait pour souci d'améliorer les conditions de vie de son peuple, y compris les esclaves. D'après l'**abbé Véri**, « Le Roi juge **utile et juste de supprimer l'esclavage des nègres** dans les colonies en remboursant leur valeur aux propriétaires ».

Le Roi Louis XVI ne put qu'**abolir la « question »** (terme désignant la torture préalable dans les interrogatoires précédant les procès) par un édit daté du **15 février 1788**, et il étendit cette décision aux colonies : dès lors, il était illégal pour un maître de torturer ses esclaves. Hélas, cette loi admirable ne fut pas toujours appliquée. C'est là l'un des paradoxes de la politique de Louis XVI : ce monarque n'a pas rien accompli, contrairement à ce que disent ses détracteurs, mais il était trop en avance sur son temps concernant certains faits de société.

Le théâtre, lieu de diffusion des idées (on connaît l'impact du *Mariage de Figaro* de **Beaumarchais**), s'empare peu de la question de l'esclavage. Hormis *L'île aux esclaves* de **Marivaux**, seule **Olympe de Gouges** écrira deux pièces théâtre antiesclavagistes, antiracistes et anticolonialistes<sup>16</sup>. En février **1788**, elle publie des *Réflexions sur les hommes nègres*. C'est notamment parce qu'elle connaissait l'ouverture d'esprit de Louis XVI sur la place des Noirs qu'elle voulut le défendre à son procès, alors même qu'elle était favorable à sa destitution.

Par ailleurs, la noblesse française, ouverte aux idées des Lumières, ne formait pas un bloc compact : plusieurs courants de pensée s'entremêlaient dans les cercles nobiliaires. En **1788** fut fondée la **Société des Amis des Noirs**, à l'initiative de **Jacques-Pierre Brissot** (futur meneur du parti Girondin), l'**abbé Henri Grégoire** et le banquier **Étienne Clavière**, avait pour but d'améliorer les conditions de vie des Noirs et, à terme, de faire abolir l'esclavage, est basé sur le modèle d'une association abolitionniste anglaise fondé un an avant. La Société des Amis des Noirs eut pour membre plusieurs nobles<sup>17</sup>. Peu avant sa destitution, Louis XVI accepta, le **4 avril 1792**, le décret législatif du 24 mars consacrant **l'égalité des Blancs et des hommes de couleur libres**, sur les conseils de son ministre le banquier Clavière (du parti girondin).

Aboli par la Convention en **1794**, l'esclavage fut rétabli sous le Consulat, en **1802**. On l'oublie, mais le Roi **Louis XVIII** abolit la traite négrière par un édit du **15 avril 1818**.

---

<sup>16</sup> *Zamore et Mirza* (1782), joué à la Comédie-Française pour trois représentations en 1789 sous le titre *L'Esclavage des Nègres*, et *Le Marché des Noirs* (1790), qui n'a jamais pu être joué.

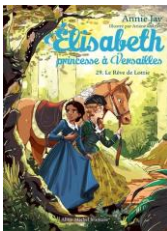
<sup>17</sup> Entre autres : le Chevalier de **Boufflers** (celui qui « offrit » Amilcar au Roi et à la Reine), le Duc Louis Alexandre de **La Rochefoucauld**, les Marquis de **Condorcet**, de **La Fayette** et de **Mirabeau**, le Vicomte Alexandre de **Beauharnais**, ainsi que l'abbé Emmanuel-Joseph **Sieyès**.

Néanmoins, beaucoup d'armateurs contournaient cette interdiction par manque de surveillance, d'autant que cette loi n'avait pas mis fin à l'esclavage (aboli en **1849**).

Nous espérons que cet article non-exhaustif vous en aura appris davantage sur le positionnement de Louis XVI sur les Noirs et l'esclavage au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Il nous semblait important de nuancer le portrait de Louis XVI, qui, pour l'*Association Louis XVI*, n'a rien du benêt indécis que la postérité a hélas gardé en mémoire.

Ainsi, le progressisme du Roi Louis XVI, sa volonté de vouloir abolir l'esclavage, l'adoption d'un enfant Noir, sa politique visant à améliorer les conditions de vie des esclaves, rentrent en totale contradiction avec le saccage de sa statue à Louisville (Kentucky) en **mai 2020** dans le cadre d'une manifestation du mouvement *Black Lives Matter*. La statue de Louis XVI, honoré par les États-Unis d'Amérique pour son soutien lors de la guerre d'indépendance, a été associé au passé colonialiste de ce pays. Accédant à la demande de **Monseigneur Louis de Bourbon, Duc d'Anjou**, la mairie de Louisville a depuis fait en sorte que la statue soit réparé.

Sur un point plus positif, **le soutien de la famille royale française envers les personnes Noires est souligné dans de récents travaux historiographiques**, et même dans des romans jeunesse, comme la série *Élisabeth Princesse à Versailles* d'Annie Jay. Depuis le Tome 29 (paru en août 2024), la plus jeune sœur de Louis XVI s'est lié d'amitié avec une esclave en fuite :



« Lors d'une promenade en forêt, Élisabeth rencontre Lottie, une jeune esclave noire qui cherche à fuir son maître. Ce dernier la pourchasse et est prêt à tout pour l'embarquer vers les Antilles, où elle devra travailler sur une plantation. La princesse et ses amis ont désormais une mission de la plus haute importance : aider la jeune fille à retrouver la liberté ! »

**Écrit par Lucas Pottier, étudiant en Master 2 Histoire et Audiovisuel (Paris I), le 14/02/2025**

Si vous désirez en savoir plus sur les personnages évoqués au cours de cet article et sur la condition des Noirs au XVIII<sup>ème</sup> siècle, **voici les livres qui ont été utilisés lors de mes recherches :**

BOULLE Pierre, *Race et esclavage dans la France de l'Ancien Régime*, Paris, Perrin, 2007

BOULLE Pierre, PEABODY Sue, *Le Droit des Noirs en France au temps de l'esclavage. Textes choisis et commentés*, L'Harmattan, 2014

HOPQUIN Benoît, *Ces Noirs qui ont fait la France : du chevalier de Saint-Georges à Aimé Césaire*, Calmann-Lévy, 2009.

NDIAYE Pap, *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Gallimard, « folio », 2022

NOËL Erick, *Être Noir en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Tallandier, 2006, 256 p.

RIBBE Claude, *Une autre histoire*, Le Cherche midi, 2016, 240 p.

*Le général Dumas. Né esclave, rival de Bonaparte et père d'Alexandre Dumas*, Paris, Tallandier, coll. « Biographie », 2021, 233 p.